



Quels sont mes Droits, lors d'une Procédure ?

Par **betty0104**, le **20/09/2010** à **11:24**

Bonjour,

Partage Communauté.

Suite PV difficultés, non conciliation, donc procès !

Mon Avocat a refusé de me montrer ses conclusions, avant de les présenter au Juge de la Mise en Etat !...

Quelqu'un, pourrait-il me dire, si : il en a le droit ?

Je pense que ce refus, provient du fait, que je voulais demander certaines choses dans ces conclusions et que mon Avocat n'était pas d'accord sur mes demandes !!!

1- Mon Avocat, doit-il me montrer ses conclusions, si je lui demande ?

2- Mon Avocat, doit-il me donner les conclusions de la partie adverse, si je lui demande ?

Merci à tous pour votre aide.